



*« Quoi de plus beau dans la Vie que d'allumer
dans une Ame l'Étincelle de la Joie »*

Ailleurs Solidaires

137, boulevard Aristide Briand

14150 Ouistreham – France

R.N.A. : W142009139 SIREN 843 501 958

Email : contact@ailleurs-solidaires.org

Site : <https://ailleurs-solidaires.org/>

ASSEMBLEE GENERALE du 27 janvier 2024

Étaient présents (91) :

AUBREE	Claude	JARDIN	Isabelle
AUBREE	Chantal	JEHAN	Michèle
BANNEVILLE	Enola	JENNEQUIN	Charlotte
BOSSEY	Jacky	JENNEQUIN	Dominique
BOSSEY	Janick	JOUANNE	Yvette
BOUBLIL	Laure	JOUNOT	Clémence
BOUGLE	Anne Marie	JUNG	Christine
BOUILLARD	Annie	KEGLER	Jean Marie Claudine
BOULLANGER	Marion	LABEDADE	Nadine
BOULLANGER	Laurent	LACROIX	Joelle
BOUTEMY	Catherine	LAFARGUE	Patrick
CAUGY	Cathy	LAVERGNE	Elisabeth
CLARY	Jean Gérard	LECOLIER	Gérard Nicole
CLEMENT	Josiane	LECUIROT	Ghislaine
COZIC	Michèle	LEKIMPE	Brigitte
CROIZE	Jean Pierre	LOCTEAU	Bernadette
CROSNIER	Stéphane	MARY	Anne Sophie
DANDOIS	Carolyn	MATHIEU	Julien
DEFARGES	Armelle	MAZUR	Jean Jacques
DEFARGES	Philippe	MEHEUT	Nathalie

DELAFENÊTRE	Maurice	MILLIEZ	Françoise
DELEFORTRIE	Marie Joseph	ORANGE	Nathan
DELMAS	Liliane	OUTIN	Bruno
DETALLE	Anne	OUTIN	Gwenoelle
DETALLE	Fabrice	PELTIER	Aurore
DORENGE	Jessie	PELTIER	Josette
FONTAINE	Catherine	PEUSET	Béatrice
FONTAINE	Thierry	PIERRE DIT LEMARQUAND	Jean Pierre
FREARD	Maryse	POIRIER	Brigitte
GADENNE	Claire	POTAY	Martine
GALLAIS	Sylvie	QUONIAM	Catherine
GARNIER	Aline	RENAUT	Agnès
GAUTIER	Jean Yves	RENDU	Gilbert
GIORGUITTI	Dany	ROMANO	Assunta
GRARD	Véronique	ROSSI	Patrick
GRARD	Marie	ROUSEE	Brigitte
GUEGAN - FRANCOISE	Faustine	ROUSSEAU	Claudine
GUILBERT GIOT	Christel	SAINT JAMES	Denis
HALLONET JOUNOT	Claire	SAINT JAMES	Corinne
HEIZ	Anne Gaelle	THOMAS	Rémy
HEIZ	Christian	TRENTIN	Lucette
HEIZ	Jean Frédéric	TURMEL	Alain
HOORNAERT	Sébastien	TURMEL	Martine Nelly
HUE	Sylviane	VANDERMERSCH	Annick
JAMES	Thierry	VANIER	Germaine

Étaient représentés (15) :

AUBRET	Martine	LE CALVEZ	Jean Claude
BERTHELOT	Jean François	LE CALVEZ	Michèle
BESNEUX	Dominique	MALGOUYRES	Marie Dominique
CARDRON	Anne Kim	MATHY	Isabelle
FICHEN	Corinne	MAZUR	Joelle
GONZALEZ	Olivier	MONIER	Patricia
GUITER	Gisèle	NONQUE	Christophe
HURET	Christophe	ROSIUS	Régine
JEHL	Meriem	TRABIS	Véronique
LAFON	François	TREFOUEL	Eric
LAPLACE	Dominique		

Étaient en live (6 connexions)

Ordre du jour :

- Renouvellement du Bureau.
- Bilan des activités 2023.
- Projets 2024.
- Compte rendu financier.

Pour débiter notre assemblée générale, nous voulons vous préciser quelques points :

- La situation économique au Népal (rappelons que c'est l'un des pays les plus pauvres du monde) a été catastrophique en 2020, 2021 et 2022, avec un taux de chômage et de pauvreté inégalé. Les gens ont perdu leur travail, leurs revenus et leurs économies. Les confinements se sont succédé. Les populations défavorisées ont beaucoup souffert. Beaucoup d'écoles privées ont fermé, les parents ne pouvant financer les études de leurs enfants.
- C'est pourquoi nos parrainages ont été et sont essentiels pour eux, car nos écoles parrainées ont continué à dispenser les cours par vidéo et à distribuer un repas par jour aux enfants quand c'était possible. Depuis fin 2022, l'économie s'améliore, les touristes reviennent et l'espoir renaît dans ce pays dont les qualités principales sont la résilience et la confiance en la vie. En 2023, les touristes sont aussi nombreux qu'avant la pandémie.
- Depuis déjà de nombreuses années, nous procédons par virement sur tous les comptes des différents centres parrainés. Donc, même si les voyages durant plus de 2 ans ont été annulés, cela ne change en rien notre soutien et notre aide.
- Comme vous allez le voir, notre association **Ailleurs Solidaires** a une fois de plus été très efficace, généreuse et solidaire, et tout ceci grâce uniquement à vos adhésions, vos dons, et vos parrainages.

51 230,13 euros ont été virés à nos différents centres en 2023.

I - Renouveaulement du Bureau :

A été élu à l'unanimité le bureau comme suit :

Président : Jean-Frédéric Heiz

Vice-Président : Olivier Gonzalez

Secrétaire : Jean-Gérard Clary

Secrétaire adjointe : Véronique Grard

Trésorière : Sylvie Gallais

Trésorière adjointe : Aurore Peltier

En plus du conseil d'administration, les différentes responsabilités ont été déclinées comme suit :

Responsables du pôle santé : Noé Boullanger.

Noé sera aidé par Clémence Jounot, infirmière à Lyon, d'Aline Garnier, pharmacienne.

Responsable des écoles parrainées : Sébastien Hoornaert

Responsable du site internet : Philippe Camus

Responsables de la région parisienne : Gérard Lecolier et Cécilia Grard

Responsable de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Clémence Jounot

Responsables Manche : Gilbert Rendu et Isabelle Jardin

Responsable de la région Occitanie : Mathilde Lachiver

Responsable de la région Nouvelle Aquitaine : Elisabeth Lavergne

Responsable de la Suisse : Lauraline Solier

Responsable des pays de la Loire : Pauline Visomblain

II - Bilan des activités 2023 :

CENTRE D'AAMA à Katmandou :

Rappel : Le centre d'AAMA, qui reçoit une quarantaine de personnes âgées seules, sans aucune ressource et sans domicile, a été le premier centre parrainé par **Ailleurs Solidaires en 2012**.

Cette année 2012, nous avons financé un agrandissement de ce centre avec la création d'une large véranda au-dessus du bâtiment comprenant une cuisine, une salle de repas et une terrasse.

Par la suite, nous avons financé la pose de panneaux solaires pour leur apporter de l'électricité gratuite, la réfection des salles d'eau, une machine à laver et de nombreux éléments de cuisine. À la suite du tremblement de terre de 2015, nous avons réglé la réparation de tuyaux d'arrivée d'eau.

Un virement de 1500,00 euros a été effectué en novembre 2023.

DSA (Disabled Service Association) à Bungamati :

Rappel : Le DSA (centre d'enfants handicapés) est le second centre parrainé par **Ailleurs Solidaires en 2014**. Chaque année, nous les soutenons par des dons réguliers, des parrainages, des ordinateurs, et des dons exceptionnels (par exemple le remplacement de toutes les literies en 2015). 65 enfants y vivent, 90 pour cent sont malvoyants ou malentendants.

Lors de l'assemblée générale de 2019, nous vous avons confié la grande joie d'apprendre que notre projet de création d'un centre professionnel de formation pour jeunes adultes en situation de handicap allait débiter en 2020 (projet que nous poursuivions depuis plusieurs années). Le DSA a ainsi effectué la construction d'un large agrandissement de leur bâtiment. Le montant total de ces travaux était d'un peu plus de 20 000,00 euros, somme que nous avons entièrement réglée fin 2020.

La création d'un tel centre de formation faisait partie depuis longtemps d'un rêve **d'Ailleurs Solidaires**.

C'est en effet le PREMIER centre professionnel de formation au Népal pour jeunes adultes handicapés.

Afin de continuer notre soutien à ce centre professionnel de formation, nous leur avons adressé en décembre 2020 12 000,00 euros pour financer les premiers mois de fonctionnement et les achats des premiers équipements professionnels.

Fin 2023, après un important retard lié à la pandémie, un terrain est loué pour un potager qui leur apporte des légumes en fonction des saisons. Un four à boulangerie et deux machines pour filer la soie ont été achetés. La création de peintures et de mandalas continue.

Comme nous le répétons toujours, le but de notre association est d'être un précieux et puissant starter et de privilégier à terme l'autonomie.

Ce centre de formation est le troisième centre parrainé par **Ailleurs Solidaires**.

En 2023, nous avons continué comme depuis des années la prise en charge du salaire annuel d'une éducatrice spécialisée pour un montant de 1800,00 euros, avons viré 180,00 euros de parrainage et pris en charge les études universitaires de 4 jeunes handicapés malvoyants pour un montant de 2800,00 euros.

Nous avons appris qu'une élève a remporté le concours de fin de classe, première de la toute la vallée de Katmandou

- **ÉCOLE D'AKASHGANGA à Katmandou :**

Cette école privée est le quatrième centre parrainé par **Ailleurs Solidaires en 2015**.

Les parrainages scolaires pour les enfants défavorisés ont débuté en 2015. Précisons que cette école est auto-gérée, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas de bénéfices.

Rappel :

Rappelons que l'école d'Akashganga a été entièrement rénovée au printemps 2017 par des étudiants de l'IAE de Caen, grâce à un projet tuteuré (tout le bâtiment a été repeint et le sol rénové).

En 2019, une maison près de l'école a été louée pour créer un centre Montessori pour jeunes enfants. Nous avons financé la formation Montessori pour tout le personnel de l'école.

En 2020, notre association a financé la moitié des travaux d'agrandissement de cette école pour un montant de 12000,00 euros.

Fin 2023, **102 enfants étaient parrainés, et nous avons adressé 23 190,00 euros de parrainage.**

Lors de notre voyage de mars, plus de 15 ordinateurs portables leur ont été offerts. Nous avons été obligés d'acheter des batteries portables, car certaines manquaient, pour un montant de 222,40 euros.

Lors de notre dernier voyage en novembre, 2 smartphones ont été remis aux 2 meilleurs étudiants qui ont obtenu les meilleurs résultats aux examens.

Cette école a obtenu 100 pour 100 de réussite à l'examen national, ce qui en fait la meilleure école de Katmandou.

- **ÉCOLE SHREE LAXMI NARAYAN proche de Namo Buddha (Tamang) :**

Cette école publique est le cinquième centre parrainé par **Ailleurs Solidaires en 2018**.

Les parrainages scolaires ont commencé début 2018 dans cette école des montagnes, située près du site du monastère de Namobouddha (environ 1900 m d'altitude).

Rappel : une partie des parrainages de cette école servent également à tous les enfants de l'école, car des repas sont servis aux enfants le midi (alors que ce n'était pas le cas auparavant) sachant que ceux-ci ont 1 à 2 h de marche dans la montagne pour arriver à l'école et la même chose pour repartir.

Cette école des montagnes a fait partie des quelques écoles choisies par l'Inde pour la construction de bâtiments neufs en 2022.

En 2023, 20 enfants étaient parrainés, et nous avons adressé 4000,00 euros de parrainage.

- **REPAS SOLIDAIRES :**

Rappel : La pauvreté s'étant considérablement accrue en 2021 et 2022 au Népal du fait de la pandémie et des confinements successifs, nous nous sommes réunis fin décembre 2021 pour organiser une aide alimentaire d'urgence aux personnes sans ressource et sans abri, sous forme de repas solidaires.

Du 24 décembre 2021 jusqu'au 24 juillet 2022, donc durant 7 mois, pour 50,00 euros par jour, une centaine de Népalais parmi les plus pauvres ont profité quotidiennement de ces repas solidaires. Nous avons adressé 6000,00 euros en décembre 2021, puis 4500,00 euros en 2022.

En 2023, nous n'avons pas renouvelé les repas solidaires.

CENTRE D'ACCUEIL avec scolarité garantie pour enfants à Mount Moriah :

Ce centre d'accueil est le sixième centre parrainé par **Ailleurs Solidaires en 2022**.

Rappel : Lors de notre précédente assemblée générale, nous vous avons parlé de notre souhait d'ouvrir un orphelinat à Katmandou. Nous nous sommes rapprochés de français vivant au Népal et de l'ambassade de France. Ils ont été unanimes pour nous déconseiller fortement l'ouverture d'une telle structure, car des centaines se sont ouvertes depuis 25 ans, et la plupart sont abandonnées depuis longtemps par leurs financiers.

Nous avons fait un autre choix : celui de nous adosser à un centre déjà existant afin d'organiser un centre d'accueil pour enfants avec scolarité garantie. Nous nous sommes donc rapprochés d'un endroit que nous connaissons, le Mount Moriah Hostel. Celui-ci a déjà accueilli certains de nos bénévoles depuis plusieurs années et nous avons eu d'excellents retours.

Ce centre héberge maintenant 35 enfants de 4 à 16 ans.

Fin 2023, nous parrainons 15 enfants, soit orphelins, soit issus de communautés très défavorisées dont les parents sans aucune ressource ne peuvent subvenir à l'hébergement ni à l'éducation de leurs enfants.

Le coût par enfant est autour de **95,00 euros par mois** selon le change, cette somme comprenant le logement, la nourriture, et le travail scolaire accompagné, c'est-à-dire autour de **3 euros par jour et par enfant**.

Une fois par an, une somme supplémentaire sera donnée pour les fournitures scolaires, l'habillement, les chaussures, les déplacements, les activités diverses (sportives, culturelles...), les produits d'hygiène, le coiffeur, le médical ...

Cette somme équivaut à peu plus de **7 euros par mois et par enfant**.

Nous connaissons dorénavant bien le directeur du centre et sommes toujours impressionnés par son humanité. Orphelin de mère à 4 mois, orphelin de père à 4 ans, il a été élevé par un oncle, est parti jeune travailler en Inde, s'est converti au christianisme vers 20 ans, et s'est promis d'aider

dans sa vie les enfants défavorisés. Il a 44 ans et consacre sa vie à aider les autres. Nous intégrons lors de nos voyages la visite de ce centre.

Fin 2023, neuf enfants sur les quinze ont trouvé des parrains et marraines, les six autres sont pris en charge par Ailleurs Solidaires. Si vous connaissez des personnes susceptibles de parrainer ces enfants, merci d'en parler autour de vous.

Etant donné le coût, des co-parrainages sont possibles, avec 3 ou 4 parrainages par enfant.

En 2023, nous avons adressé 15 206,17 euros à ce centre.

- **DISPENSARE à Katmandou :**

Fin 2022, notre intention était de rechercher un local accessible dans un quartier pauvre de Katmandou afin de créer un dispensaire médical, et de remplacer celui situé à Doukou Chap, plus difficilement accessible pour les bénévoles de santé.

Lors de cette recherche, après un avis demandé auprès de l'avocat népalais conseillé par l'ambassade de France au Népal, nous avons eu connaissance que tout acte médical au Népal nécessite un agrément et un enregistrement auprès des autorités compétentes, sous peine d'interdiction.

Sur ses conseils, nous avons donc créé une fondation népalaise intitulée **Népal Solidarity Foundation**, lié avec notre association, ayant le même logo

Celle-ci a été enregistrée en juin 2023 pour un montant de 512,03 euros. En plus du médical, nous avons étendu les objectifs de la fondation à la formation professionnelle, au social, à l'éducation et à l'environnement pour nous laisser des ouvertures pour nos actions futures.

Nous avons ouvert un compte en devises NPR pour la gestion courante, nous effectuons régulièrement des virements selon les besoins

Près du centre d'accueil pour enfants, et pas très loin de l'école d'Akasghanga, nous avons trouvé un petit appartement situé au rez-de-chaussée et qui comprend 3 pièces, une salle de consultation, une pièce où sont stockées les fournitures et une salle d'attente.

Le logo **Ailleurs Solidaires** est maintenant posé sur ce dispensaire. Il a été repeint par des étudiants de l'IAE de Caen en juin dernier. Nous avons ajouté 200 euros pour la rénovation complète des sols.

Pour l'aménagement et les fournitures (création de toilettes et lavabo, bureau, table de soin, chaises, balance, paravent, meubles de rangement, test d'audition, distributeur d'eau, matériels divers...), nous avons ajouté 1030,56 euros.

Ce dispensaire proposera des soins gratuits aux personnes sans ressource. Précisons que les soins médicaux ne sont pas remboursés au Népal, et que les Népalais s'endettent parfois pour se soigner.

Pour faciliter l'échange et la compréhension avec les Népalais, nous avons la présence d'une infirmière 3 heures 6 jour sur 7 pour un montant environ de 45,00 euros par mois et d'une personne assurant le nettoyage des locaux 1 heure 6 jour sur 7 pour environ 18,00 euros par mois.

L'inauguration du dispensaire a eu lieu le 30 août dernier avec des officiels. Il est ouvert chaque matin. Il a commencé très doucement, les Népalais n'étant pas habitués à ces lieux de soins, mais fin 2023, bilan dispensaire 128 personnes en septembre, 26 en octobre, 81 en novembre, 76

en décembre. Hommes 45 % femmes 55 % 70 % entre 5 et 18 ans, 30 % entre 18 et 59 ans.
Progression à suivre.

Des infirmières bénévoles venues de toute la France (nous en avons même eu une venant de la Suisse) viennent tenir le dispensaire.

Nous avons apporté lors de nos voyages un grand nombre de fournitures médicales.

Nous avons réglé le loyer du 2 ième semestre pour la somme de 680,00 euros et les salaires de l'infirmière et de la femme de ménage pour 212,93 euros

Ce nouveau dispensaire créé par **Ailleurs Solidaires** est notre septième centre parrainé.

Une immense gratitude à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce beau projet tant attendu ici.

De tout cœur, un grand, un très grand merci à tous nos adhérents et donateurs, ce projet devenu réalité, c'est grâce à vous

Vous pouvez suivre nos actions sur ce centre médical, dispensaire sur notre nouvelle page Nepal Solidarity Foundation sur FaceBook

- **SITE INTERNET :**

Rappelons la reconnaissance d'**AILLEURS SOLIDAIRES** en tant qu'importante ONG par l'ambassade de France au Népal et notre présence sur leur site officiel.

Nous remercions de nouveau Philippe Camus pour la mise à jour des pages et la maintenance régulière de notre site, et Sébastien Hoornaert pour y mettre nos articles.

- **VOYAGES :**

Deux voyages ont été organisés, l'un en mars, l'autre en novembre.

- **PROJETS TUTEURES :**

Merci encore à l'IAE de nous permettre ces projets, dont les thèmes sont toujours très demandés par les étudiants lors de notre présentation. Ces projets qui se concrétisent toujours sont un apport très important pour notre association.

Le projet 2023 a été la rénovation du dispensaire en juin, nous en avons parlé.

- **ÉVÉNEMENTIEL :**

Nous avons participé au marché de Noël de Ouistreham en décembre. Chiffre record de 2360,00 euros grâce à une équipe de choc, merci encore à toutes les participantes.

Nos responsables parisiens ont participé au festival du Népal, situé au bois de Vincennes, organisé par la maison culturelle du Népal. Vente pour 773,00 euros.

Certains de nos adhérents ont également participé au marché de Noël de Cairen et ont vendu leurs propres créations de céramique au profit d'Ailleurs Solidaires. Merci à elles pour les 530,00 euros.

Précisons que les produits d'artisanat népalais sont achetés sur place par des membres du bureau sur leurs propres deniers, et sont revendus au profit d'Ailleurs Solidaires.

La globalité des ventes est de 3788,00 euros.

Aucun argent ne sort de l'association pour ces achats.

Nous assistons aussi régulièrement à la réunion des associations francophones organisée par l'Ambassade de France au Népal via ZOOM

Cette réunion des associations francophones a pour but de faciliter l'échange entre acteurs associatifs. L'objectif principal est de permettre de rencontrer d'autres associations francophones dont les projets sont proches, qui interviennent sur la même zone géographique au Népal ou qui sont à proximité en France.

III - PROJETS 2024 :

- **CENTRE D'AAMA :**

Nous vous proposons, comme depuis plusieurs années, de continuer les apports financiers ponctuels en fonction des besoins, en privilégiant leur quotidien (achat de gaz et d'alimentation). Nous prévoyons un don de 1500,00 euros.

- **DSA (Disabled Service Association) :**

Nous vous proposons de continuer la prise en charge annuelle du salaire de l'éducatrice spécialisée pour un montant de 1800,00 euros, et de poursuivre le financement des études universitaires des 4 jeunes malvoyants pour un montant de 2800,00 euros.

Des étudiants de l'IAE de Caen courant juin, juillet viendront rénover les locaux

- **ECOLE D'AKASHGANGA :**

Nous vous proposons de continuer les parrainages scolaires des enfants très défavorisés.

Trouver d'autres marraines ou parrains, car le seul avenir des enfants pauvres au Népal est l'enseignement.

Continuer le soutien informatique (don d'ordinateurs portables).

Précisions importantes sur les parrainages : **les enfants au Népal sont majoritairement pauvres.**

Nos parrainages s'adressent au quart des enfants les plus pauvres, dont les familles sont dans l'incapacité d'assumer financièrement leur scolarité. Nous avons fait le choix de parrainages scolaires, car pour nous, seule l'instruction peut changer l'avenir de ces enfants. Ces parrainages scolaires sont bien sûr individuels (les enfants parrainés ne paient ni l'école, ni les fournitures scolaires, ni leurs vêtements scolaires, ni les repas) mais de plus permettent indirectement la survie de l'école (l'école d'Akashganga n'existerait peut-être plus sans notre aide depuis plusieurs années). C'est pour cela que nous parlons de parrainages individuels servant au collectif.

Notre association a fait également le choix d'adresser directement l'argent aux écoles.

Ceci a 2 conséquences :

- la première conséquence est la confiance. Cette confiance se noue avec le directeur ou la directrice de l'école sur des critères humains et sur une supervision stricte de leurs dépenses.

Précisons que notre association est considérée là-bas comme très rigoureuse, voire pointilleuse. Nous prenons cela comme une qualité. Les visites régulières sur place le permettent.

- la seconde conséquence consiste dans le fait que nous sommes sûrs que notre but, la scolarité pour un avenir meilleur, sera respectée. Beaucoup d'associations reviennent sur leur décision première de verser les parrainages directement aux familles, car souvent cet argent n'est pas consacré à la scolarité, mais à d'autres dépenses.

Ce qui conforte notre choix. Nous continuerons donc à reverser l'argent aux écoles avec la liste des enfants parrainés et le nom des parrains. C'est pour cela que nous leur demandons une lettre de chaque enfant, 1 à 2 fois par an, que nous vous adressons.

Élément très important, précisons qu'il nous a été souligné que, depuis les parrainages, les filles parrainées continuent leur scolarité beaucoup plus qu'auparavant.

En 2023, nous projetions de proposer dans cette école des cours de français. Nous avons été en lien avec l'Alliance française, qui dépend du ministère français des affaires étrangères, et qui a pour mission de diffuser et promouvoir la langue française. Sachant que les besoins de personnes parlant français sont importants au Népal, tant pour les guides, que pour la totalité du tourisme. Pour vous donner un exemple, un guide népalais parlant français est payé 50 pour cent de plus qu'un guide népalais parlant anglais. Après 6 mois d'échanges de mails et un devis exorbitant, nous avons renoncé. Nous avons fait le choix d'adresser des bénévoles dès le milieu 2023. A ce jour, de nombreux bénévoles sont déjà prévus pour les 6 premiers mois de 2024. Parlez-en autour de vous.

- **ECOLE SHREE LAXMI NARAYAN :**

Nous vous proposons de continuer les parrainages et la collecte de vêtements chauds pour ce centre.

- **REPAS SOLIDAIRES :**

Nous vous proposons cette année de suivre la situation économique et d'aviser en fonction de celle-ci.

- **CENTRE D'ACCUEIL avec scolarité garantie pour enfants :**

En 2024, nous vous proposons de continuer la recherche des parrainages, ce qui nous permettra de placer dans ce centre de plus en plus d'enfants orphelins ou des rues.

- **NEPAL SOLIDARITY FOUNDATION :**

J'ai eu l'occasion au mois d'août de visiter un petit village situé à une cinquantaine de kilomètres de Katmandou, où vivent quelques familles, en tout une soixantaine d'adultes et d'enfants. Il s'agit de Dalits, communément appelés intouchables. Les Dalits sont destinés dès la naissance à une vie de marginalisation, d'exclusion et de violations des droits de l'homme.

Nous réfléchissons à leur proposer une formation gratuite.

Nous allons également parrainer, nous allons apporter notre soutien à un nouvel orphelinat de filles de 3 à 10 ans. Des parrainages seront mis en place pour début avril .

Nous réfléchissons également à d'autres projets de formation professionnelle pour les personnes les plus pauvres.....

- **DISPENSARE :**

En 2024, nous vous proposons de rechercher des bénévoles pour notre nouveau dispensaire. Nous lançons un appel à toutes et tous, si vous avez des idées pour trouver des professionnels de santé bénévoles afin que ce dispensaire soit ouvert toute l'année, nous sommes ouverts à toutes les propositions. Nous avons également besoin de médicaments, compresses, bandages, pommades, désinfectants...

En ce qui concerne l'hébergement des bénévoles, le centre d'enfants loue un appartement situé à 100 mètres du dispensaire. Le coût est de 250,00 euros par mois, nourriture comprise, c'est-à-dire un peu plus de 8 euros par jour.

- **PARTENARIATS :**

Continuer notre partenariat avec l'IAE de Caen en proposant d'autres projets tuteurés. Ces projets représentent une aide très importante pour notre association.

En 2024, il est prévu un projet pour rénover et repeindre l'intérieur du centre d'enfants handicapés.

Rechercher d'autres partenariats (écoles de kiné, d'infirmiers, ...)

- **ACTIONS EN FRANCE :**

Organisation de voyages (mars et novembre 2024). Celui de mars est complet. Pour tous les voyages, je compte sur vous pour prendre vos billets rapidement après l'envoi de mon mail, car le prix des vols peut augmenter soudainement.

Vous pouvez consulter notre page voyage sur notre site avec le nouveau programme voyage 2024 <https://ailleurs-solidaires.org/voyages/>

Rappelons que ces voyages ne sont pas des voyages touristiques (il y a de nombreuses agences pour cela), mais touristico-solidaires, et dorénavant de plus en plus solidaires.

Marché de Noël de Cairen

Marché de Noël de Ouistreham.

Participation à Paris au festival du Népal organisé par la maison culturelle du Népal au bois de Vincennes courant juin.

Exposition de photos sur le Népal et Ailleurs Solidaires par Thypaine Desmonts, jeune photographe professionnelle qui nous a accompagnés lors du voyage de mars dernier.

Continuer la collecte de brosses à dents et de vêtements chauds.

Continuer la recherche d'ordinateurs portables d'occasion.

Continuer la collecte de matériel médical (compresses, désinfectants ...) et de médicaments (antalgiques, antibiotiques)

IV – BILAN FINANCIER :

Les recettes ont été de 59 510,00 euros, incluant

les adhésions pour 2 340,00 euros,

les dons pour 25 590,00 euros,

les parrainages pour 27 792,00 euros

les ventes lors des événements pour 3 788,00 euros.

Toutes les recettes proviennent exclusivement des adhésions, des dons, des parrainages et des événements et ventes ponctuelles, nous n'avons aucune subvention

51 230,13 euros ont été dépensés en 2023 pour nos différents centres :

1 500,00 euros pour le **CENTRE D'AAMA**

4 780,00 euros pour le **DSA (Disabled Service Association)**

23 190,00 euros pour **ECOLE D'AKASHGANGA**

4 000,00 euros pour **ECOLE SHREE LAXMI NARAYAN**

15 206,17 euros pour **CENTRE D'ACCUEIL avec scolarité garantie pour enfants**

5 12,03 euros pour **NEPAL SOLIDARITY FONDATION**

2041,93 euros pour **DISPENSAIRE**

Nous avons toujours le minimum de dépenses courantes qui comprennent :

les frais de banque obligatoires (1 11,50 euros), l'assurance obligatoire multirisque association et dirigeants (415,24 euros), absolument nécessaire pour les événements auxquels nous participons,

et l'hébergement du site internet (80,25 euros), et les timbres pour adresser les lettres des enfants parrainés aux marraines et parrains.

Il n'y a aucun autre frais de fonctionnement.

Nous en sommes très fiers, et cela fait d'Ailleurs Solidaires une association atypique, selon les dires de connaisseurs. Cette rigueur tient au respect que nous devons à nos adhérents et donateurs. Et nous le savons, seule cette rigueur engendre la confiance et la crédibilité à long terme. On le constate étant donné la progression continue de notre association depuis 12 ans.

Ajoutons que tous les membres d'AILLEURS SOLIDAIRES sont bénévoles.

Mentionnons que nous avons ouvert **un livret bleu association** fin 2018, somme qui a rapporté **2229,44 euros d'intérêts en 2023**.

Le solde actuel est donc de 77 849,75 euros.

Nous vous proposons de sanctuariser 20 000,00 euros pour d'éventuels coups durs (rappelons que grâce aux dons suites au tremblement de terre de 2015, nous avons rebâti 14 maisons à Bungamati, et avons adressé des aides d'urgence au DSA et au centre d'AAMA pour l'achat de citernes à eau, à la suite de la rupture de canalisations).

Cette somme sur le livret bleu association nous permet également de financer nos engagements auprès du centre d'enfants handicapés, le placement des enfants dans le centre d'accueil, les frais relatifs au dispensaire, de même, c'est grâce à cette somme que nous pouvons édifier des projets à long terme.

- **Sur le compte principal** : (Code IBAN FR76 1027 8021 3000 0214 8740 148)

Il reste 8 203,45 euros le 31 décembre 2023, qui nous permettront la poursuite des aides pour nos centres parrainés et seront virés dès mars 2024.

Nous vous rappelons que vous pouvez effectuer directement un virement sur ce compte cité cidessus de vos adhésions et de vos dons (sauf les parrainages scolaires qui ont un compte différent) en précisant en libellé adhésion ou don et nom et prénom pour chaque opération.

- **Sur le compte parrainage** : (Code IBAN FR76 1027 8021 3000 0214 8740 342)

Il reste 3 197,96 euros le 31 décembre 2023 qui seront reversés en mars 2024.

Soulignons que les parrainages, pour celles et ceux qui le peuvent, sont passés de 15 à 20 euros depuis 3 ans.

- **Sur le compte Foundation Solidarity Nepal** : (Code 47011060003958 Devise NPR)

En septembre virement effectué 10,677,00 euros

Il reste 198 687,43 NPR, contre valeur 1443,93 euros au 31 décembre 2023 comprenant 90,72 euros d'intérêts et 18,59 déduction déclaration fiscale sur les intérêts

En 2023 l'association comprend :

- **116 adhérents dont 59 nouveaux inscrits,**
- **108 donateurs,**
- **et plus de 137 parrainages pour 120 parrains ou marraines.**

Nous comptons sur vous pour nous prévenir si vous changez d'adresse postale ou d'adresse mail.

Nous vous adresserons les déductibilités fiscales par mail courant février.

Encore un grand merci à toutes et tous, car malgré la situation sanitaire que nous avons traversée, vous avez maintenu votre soutien auprès de notre association, nous permettant de continuer toutes nos actions humanitaires, et même d'augmenter le nombre de nos centres parrainés.

Pour terminer, beaucoup d'entre vous connaissent **Ailleurs Solidaires** depuis des années, et nous ont même accompagnés lors de nos voyages. Parlez de notre association humanitaire, du cœur et de l'âme du Népal, de nos différentes actions, de nos parrainages, du sérieux de l'association, de notre rigueur financière, car nous le savons, c'est le bouche à oreille qui a le plus d'impact sur une association humanitaire.

Les comptes sont excédentaires.

Le compte rendu financier a été voté et accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h, le 27 janvier 2024

Le Président

Jean-Frédéric Heiz

Le secrétaire

Jean Gérard CLARY